



BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ



WWW.BOURG-ARGENTAL.FR

n°8

Automne 2009

Le mot des Conseillers Municipaux...

Dans ce numéro

Une Agriculture jeune et dynamique !



Notre commune compte 14 exploitations pour 17 exploitants - 3 étant en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun).

L'activité agricole est diversifiée avec une prédominance de la production du lait de vache vendu en laiterie mais aussi : chèvres, moutons, volailles en label, viande et bois. Sur certaines exploitations, deux productions sont conduites en parallèle : vaches et chèvres - vaches et moutons - vaches et volailles - viande et bois - transformation et vente au détail de lait, fromages, viande et enfin une ferme à l'ancienne.

L'âge moyen des agriculteurs est de 42 ans contre 49 ans sur le département de la Loire. Cette population jeune crée un dynamisme évident pour l'agriculture locale. En effet, divers groupes de travail basés sur l'entraide se sont formés créant un lien social fort au sein de la population paysanne. Ceci permet de sortir de l'isolement. Egalement pour faciliter le travail et maîtriser les investissements souvent très lourds pour de jeunes actifs, il existe une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) qui permet d'avoir du matériel performant à moindre coût. Ce tissu social fortement implanté permet le maintien d'une agriculture forte.

Le relief accidenté et le parcellaire morcelé déterminent le choix de production et rendent les fermes difficiles à exploiter.

Le territoire de la Communauté des Communes élabore un PLH (Plan Local de l'Habitat) qui harmonise l'espace des communes. Ce plan répond aux exigences du SCOT SUD LOIRE (Schéma de Cohérence d'Occupation du Territoire) qui permet un développement durable pour l'habitat, l'industrie, l'agriculture et l'environnement.

En ces temps de crise, le monde agricole et particulièrement le secteur laitier est touché de plein fouet ; le prix du lait étant inférieur au coût de production. Une maîtrise de la production [quota laitier] permettrait une plus juste rémunération du travail des exploitants agricoles. Il en va de la survie de nos exploitations et de nos paysans.

Hervé ARNAUD, Conseiller municipal et conseiller communautaire suppléant, membre suppléant de la commission d'appel d'offres, membre de la commission Economie-Administration Générale-Personnel et de la commission Urbanisme-Environnement-Développement durable

Michel DUCLOS, Conseiller municipal et conseiller communautaire, délégué au CCAS, membre de la commission d'appel d'offres, membre de la commission Economie-Administration Générale-Personnel et de la commission Urbanisme-Environnement-Développement durable

1 Le mot des conseillers

2à4 Ça s'est passé à Bourg-Argental

14 Juillet

Les Journées du Patrimoine

Anecdote coûteuse

Journée Défense

Commerce en fête

Rentrée scolaire et jardin d'enfants

Semaine Bleue

5-6 La parole aux commissions

Affaires Sociales

Commission sport

Commission Urbanisme/Environnement/

Développement durable

Mission Locale

Commission culturelle municipale

Aide du CCAS à l'installation de téléassistance

7 La parole aux associations

Bilan Organisme Touristique du canton

Médaille de la ville à Hervé Marcon

Les chœurs bourguisiens ont 20 ans

8 Economie locale

9 Un peu d'histoire

10 Communiqués / Agenda

Révision de la liste électorale

Attribution des salles communales

La TNT à Bourg-Argental

Collecte des déchets

A ne pas rater

11 Jeux et solutions / Etat-civil

Les mots-croisés de Crystal

12 Infos pratiques

ça s'est passé à Bourg-Argental



14 Juillet

Le soleil était au rendez-vous pour cette traditionnelle cérémonie du 14 juillet.

Cette année, la jeunesse s'est mise en valeur au moment de cette commémoration. Les conseillers municipaux jeunes ont déposé la gerbe aux monuments aux morts. Les Jeunes Sapeurs Pompiers ont fait la démonstration de leurs nouvelles compétences place de la Soierie.

La matinée a été close par le verre de l'amitié offert par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre 2009 se sont déroulées les journées européennes du patrimoine.

A Bourg-Argental, de nombreux sites étaient ouverts à tous. L'occasion pour chacun de découvrir et partager avec nos visiteurs les richesses de notre histoire commune.

Notons la fidélité de nombreux participants :

- M. RICHARD ouvrant sa forge comme chaque année,
- M. et Mme BERNE offrant une page de notre histoire agricole à la Ferme à l'Ancienne de Morel,
- Mme CROIX qui cette année a proposé une animation spectaculaire du sommet du Cèdre du Liban,
- Mme BANCEL venue cette fois encore se mettre à la disposition du public pour répondre aux questions suscitées par les œuvres et techniques artistiques de son époux M. Louis BANCEL,
- M. CHARRAT, Mmes JOANNARD et BINOIS prenant le temps de présenter l'église et ses icônes,
- L'Organisme du Tourisme de Bourg-Argental guidant les visiteurs de la maison du châtelet ou dans les rues de la cité,
- La section Généalogie de la Loire et les amis de Bourg-Argental offrant une exposition sur les industriels locaux,
- L'association Vivre à Argental proposant la visite de la Chapelle d'Argental.

Cette édition 2009 a été étoffée d'expositions nouvelles.



A l'Hôtel de Ville, la FNACA a retracé l'histoire du conflit franco-algérien et les parcours parfois tragiques de ligériens et bourguisais appelés sous les drapeaux.

Les Chœurs Bourguisais, qui ont fêté leurs 20 ans, ont partagé leur expérience et leur plaisir du chant choral.

L'ADMR a tenu une permanence d'information.

La société de pêche a organisé un lâcher de truites à la Clavellée, site de notre patrimoine industriel.

L'école privée Sainte Anne, à l'occasion de son centenaire, a ouvert ses portes sur une exposition permettant aux bourguisais de reconnaître une grand-mère, un fils, un père sur les bancs de l'école.

Petit bémol pour les associations sportives : le Tennis Club Bour-

guisais, l'activité Volleyball de l'Espace Dôme, Deume Basket et le Handball Bourguisais, le Football Club Bourguisais ont eu peu de visiteurs nouveaux sur leurs sites de prédilection (cours de tennis, salle multisports, stade).

Néanmoins la rencontre des Arts Martiaux, samedi soir à la salle Jacques Esterel, a recueilli un beau succès, offrant aux spectateurs des démonstrations sportives impressionnantes alliant technique, respect et élégance.

La commune remercie tous les participants bénévoles à ce week-end riche d'échanges divers et donne rendez-vous à la population en septembre 2010 pour un nouveau programme de ces journées européennes du patrimoine.



Anecdote coûteuse

Un week-end de début juillet, les pompiers alertés par un bourguisais prennent en charge un chat malade dans la rue. Les pompiers faisant leur devoir l'ont emmené à la clinique vétérinaire de garde à Andrézieux Bouthéon.

Transféré à la SPA, le chat a été finalement euthanasié. La commune a reçu une facture de la clinique des vétérinaires s'élevant à 110 euros.



ça s'est passé à Bourg-Argental



Journée Défense

Samedi 3 octobre 2009, de nombreux maires accompagnés de leur "correspondants défense" et en présence de M. PHILIBERT, Président du SDIS, représentant M. BONNE, excusé ainsi que la population ont participé à la journée d'information sur la défense et la sécurité.

Une manifestation organisée par la commune et Jean-Louis GAUCHER, correspondant défense de Bourg-Argental, en partenariat avec le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA), le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire (SDIS 42) et la Gendarmerie nationale.

Place de la Soierie, se déroulaient des démonstrations de ces différents partenaires. Salle Jacques Esterel, s'est tenu le forum emploi, avec les stands d'information de la Mission Locale nord Ardèche, de l'Espace Déôme, et sur les métiers de l'Armée de terre, de la Légion étrangère, de l'Armée de l'air, de la Marine nationale, de la Gendarmerie, de la Compagnie Pilat Sud présentant les Sapeurs Pompiers.

Rentrée scolaire et jardin d'enfants

La Rentrée scolaire 2009 s'est effectuée dans de bonnes conditions.

Tout le monde a repris le chemin de l'école ; les vacances sont déjà loin.

A l'Ecole maternelle publique, sous la direction de Mme Gaudot, 82 enfants sont scolarisés sur 3 sections. Les familles regrettent la disparition de la classe de petite section qui scolarisait les enfants de 2 ans.

La Communauté de Communes a mis en place un Jardin d'Enfants de 16 places, ouvert à tous les enfants du territoire communautaire, et qui est un vrai succès puisqu'à ce jour 23 petits y sont inscrits et le fréquentent à tour de rôle très assidûment.

A l'Ecole élémentaire publique, l'équipe enseignante de Mme Pinot encadre 6 classes bien remplies. 145 élèves sont présents chaque jour.

L'Ecole Sainte-Anne, sous la houlette de Mme Breyse, compte 150 élèves maternelle et élémentaire répartis dans 6 classes. La création d'une structure d'accueil, hors contrat, de 21 places permet d'accueillir les matins de la semaine scolaire les enfants de deux ans.

Le Collège du Pilat accueille Mme Duc-Michelon nouvelle principale. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle a en charge avec toute son équipe 200 élèves répartis sur 8 classes.

Le Collège Saint-Joseph, dirigé par Mme Palayer compte 162 élèves répartis sur 8 classes.

Une bonne rentrée, des enfants en grand nombre, de quoi réjouir tous les bourguisais.

Commerce en fêtes

Pour la deuxième année consécutive, l'opération de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Etienne-Montbrison :

"A deux pas... mon commerçant, mon environnement" a été renouvelée par la municipalité qui soutient les commerces de proximité de notre cité. Pendant dix jours, une tombola permettait aux clients de gagner immédiatement des sacs réutilisables. Un premier tirage au sort, organisé et financé par la municipalité a fait d'heureux gagnants (places de cinéma, de piscine, de musée d'Art et d'Industrie, d'accès aux pistes de l'espace nordique).

La liste des gagnants est affichée chez chaque commerçant. Un deuxième tirage au sort a eu lieu au stage Geoffroy Guichard à Saint-Etienne.

Ce vendredi 23 octobre, deux commerçantes-artisans : Aurélie Raymond (coiffure Modern'Style) et Sandrine Sabourin (mercerie-laine Aux Couleurs d'Argental) étaient mis à l'honneur en mairie pour avoir reçu cette année un label décerné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Etienne et Montbrison et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Yves Richard, serrurier-feronnier a lui, reçu le label "Entreprise du Patrimoine Vivant" attribué par le ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales.



ça s'est passé à Bourg-Argental

Semaine Bleue

La semaine bleue s'est déroulée du 19 au 24 octobre dernier.



Un programme diversifié, avec des temps de rencontre entre génération et des événements exceptionnels, était proposé grâce au dynamisme des partenaires de la commission sociale municipale.

Ainsi, samedi 17 et dimanche 18 octobre, Noël et Partage fêtait ses 20 ans d'action solidaires et efficaces (voir article page 5).

Le lundi 19 octobre dès 8h45, la gymnastique volontaire ouvrait ses portes afin de faire découvrir les bienfaits de son activité.

L'après midi a donné l'occasion aux 29 élèves de la classe de Mme Sylviane Pinot de rendre visite aux résidents de la maison de retraite. Autour de grands jeux en bois, têtes blondes et têtes blanches aidées des bénévoles des "Amis de la Maison de Retraite" ont passé un bon moment.



A 14h30, la salle André Jamet était comble. L'ADMR, l'AIMV, le centre de Soins Infirmiers, l'Espace Déome et le Relais Famille Rurale ont organisé une intéressante conférence sur la maladie d'Alzheimer. Mme Liliane Faure, psychogérontologue, a partagé ses connaissances et son expérience à l'assemblée, parmi laquelle on comptait la présence des élèves de troisième du collège Saint-Joseph.

Cette conférence était illustrée par la projection du film "Loin d'elle" de Sarah Polley au cinéma Le Foyer les dimanche et lundi soirs.

Mardi 20 octobre, salle André Jamet, le club de l'Amitié organisait un concours de belote sur pivot. Quarante joueurs se sont affrontés avant de se retrouver autour du verre de l'amitié.

400 personnes ont pu applaudir Fred Mella le jeudi 22 octobre salle Jacques Estérel. Grâce au Conseil Général organisant ce concert, la voie chaude des Compagnons de la Chanson a conquis la foule.

Samedi 24 octobre, à la maison de retraite de Bourg-Argental, les Chœurs Bourguisants ont à leur tour chanté pour la grande joie de tous.

Samedi 24 et dimanche 25 octobre, la salle Jacques Estérel accueillait les collectionneurs pour les "journées toutes collections" organisées par Les Amis de Bourg-Argental.

Saluons les associations, les professionnels et les particuliers, partenaires de la commune dans l'organisation de cette semaine riche en échange de qualité.



**PNEU
DU PILAT**

TOTAL

STATION TOTAL
RN82
42220 BOURG ARGENTAL
TEL. 04 77 39 60 11

La Parole aux Commissions

Affaires Sociales

Deux anniversaires, une semaine bleue...

Ces dernières semaines ont été riches en événements.

En effet le 3 octobre, **Vie Libre**, association de prévention et d'aide aux malades alcooliques a fêté ses 50 ans d'existence sur le secteur de Saint-Etienne et les 20 ans de sa section Bourg-Argental. A cette occasion, elle a organisé une journée festive et une exposition. Les participants, plus de cent personnes, ont pu échanger lors d'une conférence-débat sur le thème de la complémentarité entre le corps médical et l'association, animée par le Dr Moulin, alcoologue. Après les discours officiels dont celui du président national René Delahaye, la journée s'est poursuivie autour d'un repas. Un récital du groupe "Algae" a clos cette fête.

Vie Libre est un mouvement d'anciens malades alcooliques guéris dont le but est l'aide à la personne victime de la maladie alcoolique. C'est un mouvement d'entraide mais aussi un organisme de prévention et de formation. Un groupe de paroles a lieu chaque mois dans notre cité.

Pour en connaître la date exacte, vous pouvez joindre le responsable : M. Guy Roméas (voir infos pratiques).



Le 17 et 18 octobre, c'était au tour de **Noël et Partage** de célébrer sa création par M. Cormier et Mme Thérèse Berne, il y a 20 ans.

Son président, M. Charles Rameau et son équipe ont donc pour l'occasion invité le groupe "Laissez entrer le soleil", la chanteuse Sophie Jaconelli et son saxophoniste Jacky. Un répertoire très varié a enchanté le public nombreux. Tardivement, dans la nuit, Charles Rameau a donné rendez-vous dès le lendemain aux marcheurs. Ils étaient 136 à répondre présents et à arpenter les 8 ou 15 kilomètres balisés par les bénévoles de Noël et Partage avant d'être accueillis salle Jacques Estérel pour partager un bon goûter et découvrir l'exposition artisanale "Amitiés France-Madagascar".

Cette association organise un ensemble d'actions à vocation sociale et humanitaire, au profit des personnes et des familles les plus démunies, en particulier en termes d'aide alimentaire, mobilière et de loisirs en relation avec les services sociaux. C'est grâce à des dons, aux subventions municipales et aux diverses actions menées tout au cours de l'année que ces aides peuvent être effectuées. Une collecte de Noël en fin d'année permettra de mettre un peu de soleil sous le toit de quelques familles du canton.

Ces anniversaires dignement fêtés par ces associations sont l'occasion pour nous de remercier tous ces bénévoles qui soutiennent et aident chaque jour dans la discrétion des personnes ou familles du canton.

La Parole aux Commissions



Commission Sport

Bilan de la piscine

Une météo favorable et la modification de l'amplitude horaire d'ouverture permettent cette année un solde de fonctionnement positif (pour la deuxième fois seulement depuis l'ouverture de la piscine).

Les groupes ont été accueillis du lundi au vendredi. Cette nouvelle formule a permis de multiplier par deux leur nombre d'entrées en étalant leur venue sur la semaine.

64% des entrées payantes sont sous forme d'abonnements, cartes, tickets (camping ou ICENA).

Avec presque 32 000 entrées (31919), la piscine réalise sa meilleure fréquentation depuis 6 ans.

Mission Locale

Un partenariat en direction des jeunes.

La Mission Locale est une association ayant pour mission d'accompagner les jeunes de moins de 26 ans dans leur insertion professionnelle et sociale. Au cours de l'année 2008, une trentaine de jeunes bourguisins ont bénéficié des services de ces professionnels de l'emploi sur leur site annexe sans que la commune soit adhérente.

Chacun reconnaît la nécessité de telles actions et informations pour nos jeunes.

L'Espace Déôme, échangeant déjà ponctuellement avec la Mission Locale, a été sollicité pour la mise en place d'un partenariat officiel et tripartite : Commune, Espace Déôme, Mission Locale. Ainsi sur avis favorable de la commission économie, le conseil municipal a opté pour l'adhésion à cette association dès janvier 2010.

Nos jeunes bénéficieront donc d'informations relayées par l'Espace Déôme et d'accompagnement dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Une permanence bimensuelle sera mise en place dans les locaux de l'Espace Déôme.

Commission Urbanisme, Environnement, Développement Durable

Suite aux nombreuses questions et observations sur la collecte des déchets dans la commune, il est nécessaire de préciser les compétences et les devoirs de chacune des collectivités.

La collecte des déchets fait partie de la compétence "environnement", assurée par la Communauté des Communes des monts du Pilat sur tout le territoire des deux cantons. Toutefois, la Communauté des Communes, qui vote et perçoit la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), délègue ce service à un syndicat intercommunal : le SICTOM Velay Pilat (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri des Ordures Ménagères).

Le SICTOM assure donc la collecte, le tri et le traitement des déchets ainsi que la réparation, le remplacement et le nettoyage des conteneurs. Les communes ont seulement à leur charge la création des zones de conteneurs (en accord avec le SICTOM et avec le soutien financier de communauté de communes) et leur entretien.

En ce qui concerne la création des zones de conteneur, les agents des services techniques municipaux aménagent actuellement celles du centre du bourg. A ce sujet, après la réalisation d'une rampe place de la liberté, une deuxième rampe sera créée sous la halle, et le stationnement le long du parvis de l'église sera interdit par arrêté municipal, afin de faciliter la collecte et le remplacement des conteneurs près de la halle et non plus devant l'église.

Enfin, l'aménagement du centre du bourg terminé, il restera une vingtaine de zones à créer en périphérie.

Commission culturelle municipale

La commission culturelle, après avoir mis en place les Journées Européennes du Patrimoine, s'est penchée sur l'animation de notre cité. Elle soutient les associations culturelles qui nous offrent de nombreuses prestations (voir en mairie la plaquette qui regroupe toutes les dates jusqu'en décembre)

Le 8 décembre, ce sera la soirée Vin chaud et Marrons, sous la Halle avec animations de rues. Le 16 décembre, salle Jacques Esterel, l'arbre de Noël des petits, spectacle pour enfants et visite du Père Noël.

Le 17 janvier à 17 h 00, salle Jacques Esterel, la compagnie Melting Force, soutenue par le conseil général, nous présentera son spectacle "Vers U-NIL. L'époque héroïque du Hip Hop, danse et acrobatie". Amis du canton, ne pensez pas que cela ne s'adresse qu'aux jeunes, cette danse est un véritable régal de prouesses techniques, musicales, acrobatiques. Elle sera précédée par la mise en place, avec l'Espace Déôme, d'un stage de danse hip hop, pendant les vacances de la Toussaint.

D'autres manifestations sont en cours de programmation pour 2010 : théâtre, expos, etc.

Par ailleurs, il est évoqué de mettre en place, avec la médiathèque, un groupe de lecture. Vous aimez lire, vous souhaiteriez faire connaître à tous vos coups de cœur ? Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, la commission culturelle se penchera sur la création de ce comité de lecture qui n'aura pour seule prétention que celle de faire partager son plaisir.

Venez nous faire part de votre participation en mairie.

Aide du CCAS à l'installation de téléassistance

Afin de prendre en compte les besoins des personnes seules confrontées aux difficultés de l'âge, du handicap, de la maladie, ou dans la crainte d'une chute ou d'un malaise, le CCAS de Bourg-Argental a adopté le principe d'une aide financière pour l'installation de télé-assistance à domicile. Grâce à un médaillon ou un "bracelet montre", les personnes sont reliées 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à une plate-forme de surveillance active.

Ce service est proposé par de nombreux prestataires de type société d'assurance, associations. Les coûts d'installation débutent à 30,5 euros et ceux de l'abonnement à 29 euros par mois. Certaines mutuelles ou caisses de retraite peuvent prendre en charge ces dépenses. L'aide accordée par le CCAS est liée aux conditions de ressources.

La Parole aux Associations

Bilan Organisme Touristique du canton de Bourg-Argental

Si une légère baisse du nombre de visiteurs (-4%) a été enregistrée sur la saison 2009, l'Organisme Touristique a pour autant connu une activité intense offrant ses services aux bourguisans et aux touristes ; soit 6293 visiteurs.

Ainsi l'Organisme Touristique a été sollicité par des associations pour plusieurs billetteries, et a proposé de nombreuses animations. Les sorties découvertes ont connu un franc succès (+29% de participants) ainsi que l'organisation de visites guidées de la Maison du Châtelet et de la cité bourguisane. Les marchés nocturnes sur différents villages du canton de Bourg-Argental ont animé les soirées d'été.

Parmi les nouveautés 2009, on peut aussi noter le concours de modelage qui a permis de mettre en valeur des talents nouveaux. Vingt-quatre œuvres sont exposées. Vous pouvez les découvrir à la maison du Châtelet jusqu'au 30 octobre 2009.

Ce qui était un projet de jumelage monté par une des commissions ouvertes de l'Organisme Touristique il y a quelques mois, commence à voir le jour. Des élus de Mont sur Rolle (Suisse) et d'Assérac (Loire Atlantique) sont venus rencontrés les initiateurs de ce projet et les élus bourguisans. Ces rencontres sont les premières mailles des liens entre nos communes. L'Organisme Touristique tient à disposition des associations et des écoles bourguisanes les renseignements et coordonnées nécessaires à la mise en place de projets d'échanges entre Bourg-Argental, Assérac et Mont Sur Rolle.



Médaille de la Ville à Hervé Marcon

Le dimanche 4 octobre 2009, les Chœurs bourguisans ont fêté leurs 20 ans (voir article page 4). A cette occasion, le maire de Bourg-Argental, en présence de notre député Dino CINERI, a remis la médaille de la ville à Hervé MARCON, musicien connu et estimé sur Bourg-Argental pour son travail auprès de l'Harmonie et des Chœurs Bourguisans.

Les chœurs bourguisans ont 20 ans

Des bourguisans ont fêté dignement le bicentenaire le 14 juillet 1989. En septembre les amateurs de chant choral se sont retrouvés et ont formé la chorale : "Les Chœurs Bourguisans". Gabriel TESTE a été sollicité pour diriger l'ensemble. Bien sûr qu'il n'a pas refusé son aide précieuse à son village natal qu'il aime tant. Lorsqu'il n'a plus pu diriger pour raison de santé, il est resté Président d'Honneur et aujourd'hui encore, il est présent à tous les concerts, même à nos voyages.

Après lui trois chefs se sont succédé. C'est l'arrivée d'Hervé MARCON en 1997 qui a redonné à notre groupe son dynamisme incontestable. Tout le monde connaît Hervé et son amour de la musique, sa grande disponibilité et son extrême gentillesse. Avec Agnès FRANC ils dirigent notre chorale : Agnès s'occupe des voix féminines et Hervé celles des messieurs. Cette année nous comptons une cinquantaine de choristes et nous en avons accueilli quatre nouveaux.

Les répétitions ont lieu chaque mardi à partir de 19h30 dans le bâtiment de l'école publique et de l'école cantonale de musique, rue du Couvent. Cette salle est mise à disposition par la mairie. Le travail effectué est sérieux. Nos chefs sont exigeants, mais chaque choriste progresse à son rythme mais dans une ambiance conviviale voire même familiale. Car nous arrosons avec choix et modération les événements familiaux. Nous donnons des concerts hors du département. Notre meilleur souvenir est le concert de Venise en 2008. Chaque année le concert de Noël qui a lieu à 15h00, permet aux personnes qui n'aiment pas sortir le soir de venir nous écouter. Nous participons à la semaine bleue et nous animons la Fête de la Musique. Au printemps nous soutenons la recherche en ophtalmologie, qui permet de continuer les recherches pour la DMLA.

En 2009, nous avons obtenu le diplôme d'honneur de RETINA.

Nous participerons avec plaisir au jumelage en cours et accueillerons chaleureusement les choristes et irons leur rendre visite. Quoi de mieux pour faire connaître notre canton !

"On n'a pas tous les jours 20 ans" et le 4 octobre nous les avons fêtés dignement toute la journée avec les 4 chorales amies. Les chants ont résonné à partir de 11h00 dans le centre de Bourg-Argental et le concert de 17h00 en l'église Saint-André a été apprécié. Nous avons tous trinqué à l'amitié plus tard dans la soirée.

Notre chef Hervé et Agnès ont reçu une récompense bien méritée.

Les personnes qui aiment chanter seront accueillies à bras ouverts.

Tél : 04 77 39 63 92
Co-présidents : Yvette GAILLARD, Joseph BERTHAIL.



Magasin Ferrand J. / axtem

Installé depuis longtemps à Boulieu les Annonay, le magasin Ferrand vous accueille désormais à Bourg-Argental, les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00, les mercredis et samedis de 9h00 à 12h00.

Dépannage toute marque, vente d'électroménager, TV, HIFI, vidéo, cuisine et salle de bains, pose d'antennes et de paraboles.

3 rue du Docteur Moulin
Tél : 04 77 39 28 74

Cybercafé

Ouvert depuis le 20 juin, le Cyber vous reçoit pour la vente d'ordinateur et pièces détachées. Réparations, entretien, réinstallation de votre ordinateur, possibilité de venir surfer sur internet (trois PC vous attendent avec ADSL 10 Mo), création de site web, formation sur windows le lundi après-midi. Et prochainement achat-vente de jeux pour PC, concours de Wii le mercredi et dimanche après-midi.

Heures d'ouverture :

- du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h,
- le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.



BIO BÂT / AMS

Nouveau à Bourg-Argental, un magasin double enseigne :

- BIO BAT négoce de matériaux écologique
- AMS Aide Multi Services

s'associent pour réaliser vos projets de la construction à la finition, en passant par la rénovation, en vous proposant des matériaux innovants. Retrouvez-les désormais au centre ville de Bourg-Argental.

23 rue du Cardinal Donnet
Tél : 04 77 35 75 82



Toiletage pour chiens

"Au Bonheur des Chiens" tenu par Madame Agnès Blachon est un salon de toilette et un magasin consacré aux chiens (accessoires, colliers, laisses, alimentation, shampoings).

Ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h00 à 18h00 sans interruption et les mercredis et samedis le matin.

8 rue du Dr Guyotat
Tél : 04 77 35 46 71

Boulangerie Pâtisserie

M. et Mme MOUTOT vous accueillent du mardi au samedi de 6h00 à 19h00 et le dimanche de 6h00 à 14h00. Venez déguster entre autres leurs spécialités :

- les "tourtières gasconnes" et les pains spéciaux (seigle, céréales).

15 rue Cardinal Donnet
Tél : 04 77 39 19 53



La municipalité adresse son soutien au monde paysan...

Participation des élus à la marche silencieuse le 4 juillet 2009 à Saint Etienne.

Présence des élus le 21 septembre 2009, Z.A. du Perroux lors de la grève du lait et l'épandage de la production de 25 000 litres de lait.

Présence des élus le jeudi 24 septembre 2009 lors de l'opération de sensibilisation des consommateurs par la distribution de 500 litres de lait devant l'Hôtel de Ville.

... et continuera à le faire !

par Didier FLEURY

1837. la suppression de la commune d'Argental

La révolution française de 1789 va créer une nouvelle identité administrative : la commune. La formation de celle d'Argental fut plus un hommage rendu à son illustre seigneurie, qu'une réelle réflexion sur sa nécessité.

Les tracés des nouvelles communes correspon-
dirent au territoire d'une ville, d'un village et plus
généralement d'une paroisse. L'édification d'Argental
en commune, apporta une unité administrative aux
habitants, mais elle produisit également un fardeau
d'obligations. Comme toutes les villes et villages de
France, Argental dut gérer son budget, assumer ses
chemins vicinaux, le traitement de son vicaire, de
son instituteur public et celui du garde-champêtre.
Le revenu de son territoire n'était pas très avan-
tageux pour cela. D'une surface de 276 hectares,
il était couvert par une chaîne de montagnes
parsemée par quelques fragments de terres sans
valeur. La richesse se trouvait uniquement dans le
courage et les bras des malheureux paysans qui
travaillaient des terrains qui donnaient autant de
récoltes, que l'amas de pierre laissé par l'ancien
château médiéval. Les cent-cinquante-huit
habitants étaient pauvres et regroupés dans deux
principaux hameaux : Argental et Fogère. Dans ces
deux villages, les familles nobles étaient maîtres.
A Argental, la famille Bellet-de-Saint-Trivier possédait
un vaste domaine de 42 hectares. A Fogère, les
Mathon-de-Fogère étaient propriétaires de deux
domaines, l'un "d'en-haut" de 36 hectares et l'autre
"d'en-bas" de 25 hectares. Evidemment, ces deux
familles se partageaient les plus fertiles parcelles de
terre, les près les plus irrigables et les bois de plus
hautes futaies.

Près des ruines du château, il existait le lieu de
culte. Une antique chapelle sous le vocable de
Saint-Didier, subsistait difficilement au temps. Son
mauvais état empêchait même les habitants de faire
sonner la cloche, de peur que le campanile s'écroula.
Malgré tout, la messe y était donnée. Dans cet
édifice, on y prenait également les grandes décisions
communautaires. Les consuls (les releveurs d'impôts)
de la parcelle d'Argental y réunissaient régulièrement
la population. En 1782, le curé et les marguilliers
d'Argental tinrent une assemblée de tous les habi-
tants pour décider la construction de leur sacristie.

Vingt ans plus tard, pourtant les prémices d'un
désengagement, enclenchèrent un processus irrémé-
diable. En 1803, la paroisse trop pauvre d'Argental,
ne pouvait plus entretenir son église et son presby-
tère ; le diocèse de Lyon la supprima. Cette paroisse
fut partagée entre la cure de Bourg-Argental et
celle de La Versanne.

La commune d'Argental n'était pas plus riche.
Ses frais de fonctionnement et son administration
étaient régulièrement assumés par la commune de
Bourg-Argental. Dès 1822, pour des raisons d'équités
fiscales, le maire Eugène De-Villeneuve demanda à la

Préfecture de la Loire que les limites administratives
de la commune de Bourg-Argental se confondis-
sent aux limites de la paroisse. Plus nettement, il
réclamait la suppression des communes d'Argental,
Thélis-la-Combe et d'une partie de Burdignes.

En 1834, Joseph Morel, le maire d'Argental décéda.
Sa mort imposa une nouvelle élection. Mais pendant
deux ans l'état d'ignorance des habitants de la
commune empêcha cette consultation électorale.
Pour la plus part, ne sachant même pas signer, ils
furent incapables de constituer un nouveau conseil
municipal. Pendant ces deux années Pierre Granjon,
l'adjoint d'Argental remplit les fonctions de maire
et dut prendre comme secrétaire de mairie,
un habitant de Bourg-Argental !



Alerté en janvier 1836, le Ministre de l'Intérieur,
Montalivet demanda à la préfecture de la Loire
de constituer le dossier de la suppression de la
commune d'Argental. Eugène De-Villeneuve, le maire
de Bourg-Argental proposa logiquement le rattachement
complet d'Argental à sa commune, chef-lieu du
canton. Il s'appuya sur la délibération de son conseil
municipal du 22 juin et une enquête publique de sa
population du 10 juillet allant dans le même sens.
Le juge de paix et commissaire d'enquête nuança son
avis et soumit au Préfet, un morcellement d'Argental
dont une partie serait attribuée à La Versanne. La
limite étant le chemin allant de la Croix-de-l'Haye
à Fogère. Une délibération du conseil municipal de
La Versanne du 10 août, renforça ce point de vue.
Le maire Guillaume Copin remarquait que les hivers
dans le pays sont rigoureux ; la neige recouvrant
les chemins la moitié de l'année. Pour les habitants
de Fogère, il serait plus commode d'accomplir leurs
obligations religieuses et civiles à Ruthiange toute
proche, plutôt que de descendre à Bourg-Argental
qui se trouve à plus de cinq kilomètres.

Quant aux habitants d'Argental, ils furent
tous hostiles au projet de la suppression de leur

commune. Ils l'exprimèrent lors de l'enquête
effectuée dans leur mairie. Voici la liste des pétition-
naires : Pierre Granjon de Chalay ; Pierre Richard,
Georges Danson, Gabriel Corompt, Jean Landon,
Joseph Dumas, tous d'Argental ; Joseph Royer, Jean
Despinasse, Jacques Arnaud, Barthélémy Rouchouse,
Jean-Louis Morel, Jean-Baptiste Françon, Jean-Marie
Odouard, tous de Fogère ; Jean Girodet à l'Haye,
Laurent Pauze de Thélis-la-Combe ; Jean-Baptiste
Richard du moulin de la Rochette.

Opposant farouche à ce projet, l'adjoint d'Argental,
Pierre Granjon fut très acerbe envers Bourg-Argental,
parlant d'elle comme 'd'une fille ingrate qui veut
supprimer le hameau d'Argental, qui est historique-
ment, l'origine de Bourg-Argental'. Cet élu et les
contribuables d'Argental ne voulaient pas payer leurs
impôts à Bourg, ville endettée par de lourds travaux
onéreux. En effet depuis une dizaine d'années le
maire de Bourg-Argental, Eugène De-Villeneuve
entreprit le recouvrement de la rivière Le Riotet,
exigé par le tracé de la nouvelle route royale 82.
L'autre chantier de voirie était l'acquisition et
l'indemnisation des terrains nécessaires au projet
de la route d'Annonay au Puy. Enfin Bourg-Argental
ouvrait ses rues pour mettre en place un réseau
d'eau potable délivrée par des bornes fontaines.

Pierre Granjon l'adjoint d'Argental mit en exergue
les atouts de sa commune. Il trouvait que depuis
1832, date d'ouverture de la grande route 82, son
village connaissait un certain essor. Des propriétaires
construisaient de nouvelles maisons autour de cette
axe de circulation, plutôt rémunérateur. Il valorisa
également la force motrice du ruisseau Argental.
L'ancien maire d'Annonay et un industriel de Saint-
Julien-Molin-Molette avait acheté ensemble une
chute d'eau pour établir une fabrique.

Pierre Granjon s'indigna des décisions contradic-
toires du conseil d'arrondissement de Saint-Etienne
qui voulait supprimer la commune d'Argental et
annonçait prochaine la création de la commune
de Saint-Régis-du-Coin. Enfin l'élu d'Argental fut
persuadé malgré de courtoises promesses, que la
population d'Argental ne fût jamais représentée aux
conseils municipaux des communes prétendantes.

Le 2 mai 1837, Louis Philippe, Roi des Français
proclama la suppression de la commune d'Argental.
Deux sections furent définies par Duterou, le
géomètre en chef du cadastre. La surface de la
première dite d'Argental mesura 157 hectares.
Elle comprit 11 maisons et 86 habitants. Cette partie
fut rattachée à Bourg-Argental. La seconde dite de
Fogère mesura 129 hectares. Elle compta 19 maisons
et 87 habitants. Cette dernière partie fut rattachée
à La Versanne.

En 1837, la commune de Bourg-Argental avait
une étendue de 2028 hectares, sa population était
de 2588 habitants. La commune de La Versanne
comptait 594 habitants sur 1482 hectares.

Communiqués / Agenda novembre à janvier

RÉVISION de la liste électorale JUSQU'AU 31 décembre 2009

La révision de la liste électorale prévue par le Code électoral a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre de chaque année.

En conséquence, les demandes d'inscriptions sur ladite liste seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2009.

Se présenter au secrétariat muni d'une pièce d'identité ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Sont concernés :

- Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune de Bourg-Argental.
- Les jeunes ayant atteint leur majorité en 2009 sont inscrits d'office sur la liste électorale, dans la mesure où ils ont effectué volontairement cette démarche à l'âge de 16 ans à la mairie de leur domicile.
- Enfin, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont aussi invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

Collecte des déchets

Le 25 novembre, impasse de la Déome.

Une collecte des déchets d'activité de soins des particuliers est organisée par le SICTOM Velay-Pilat, de 14h00 à 16h00 au local de la CPAM.

Attribution des salles communales

C'est un rendez-vous biennuel attendu par les associations et les particuliers : la réunion d'attribution des salles.

Le principe de base adopté par la commune est de laisser aux associations bourguisanes la priorité sur le calendrier des réservations.

Ainsi le 30 septembre dernier, les associations ont posé leurs réservations d'octobre 2009 à décembre 2010.

Les particuliers ont pu et peuvent à leur tour faire leur réservation sur cette période (octobre 2009-décembre 2010).

Le prochain rendez-vous est prévu fin mars 2010. Il sera alors fixé les réservations des associations sur la période d'avril 2010 à septembre 2011.

La TNT à Bourg-Argental

Les chaînes analogiques hertziennes doivent s'éteindre le 30 novembre 2011.

Dans l'attente du déploiement définitif de la TNT, elle peut être reçue gratuitement par voie satellitaire ou par l'ADSL avec les forfaits "télévision incluse":

- dans le premier cas, si vous disposez d'une parabole satellite, il suffit de l'orienter vers l'un des deux satellites concernés (ASTRA 19,2° Est avec un terminal labellisé TNTSAT, ou Atlantic Bird 3 à 5° Ouest (anciennement appelée "position Telecom") avec un décodeur labellisé FRANSAT)

- dans le second cas, il faut vérifier votre abonnement internet pour savoir s'il comprend l'option "télévision incluse". Dans le cas contraire, vérifiez, auprès de l'opérateur, l'éligibilité de votre ligne au très haut débit et au dégroupage total ou partiel permettant l'inclusion de cette option.

A ne pas rater !

11 novembre

Cérémonie commémorative de l'Armistice de la première guerre mondiale.

14 novembre

Concert, organisé par le Judo club bourguisan.

21 et 22 novembre

Marché de Noël organisé par l'Espace Déôme.

1^{er} décembre

Conseil municipal à 20h00.

5 décembre

Concert de l'ensemble Harmonique à 20h00.

8 décembre

Animations de rues organisées par la commune. Vin chaud et Marrons, Vente de crêpes de la Classe 2012.

11 décembre

Fête de Noël de l'Ecole Sainte Anne.

12 décembre

Soirée familiale organisée par la Classe 2012.

18 décembre

Loto, organisé par le Football Club bourguisan.

20 décembre

Concert de Noël à 15h00, organisé par les Chœurs Bourguisans.

23 décembre

Buffet convivial de Noël organisé en partenariat par la commission Affaires Sociales et l'Espace Déôme à partir de 17h00.

7 janvier 2010

Don du Sang.

10 janvier

Repas des Anciens, organisé par la commune.

13 janvier

Voyage au bout du monde.

16 janvier

Loto, organisé par le Hand Ball Club Bourguisan.

17 janvier

Spectacle danse Hip Hop par la compagnie Melting Force, à 17h00, soutenu par le Conseil Général.

24 janvier

Loto, organisé par l'APEL.

30 janvier

Loto, organisé par l'école primaire publique.

31 janvier

Thé dansant à 14h00, organisé par les Chœurs Bourguisans.

LG Création

Artisan
Peinture
Plâtrerie
Création
Intérieure

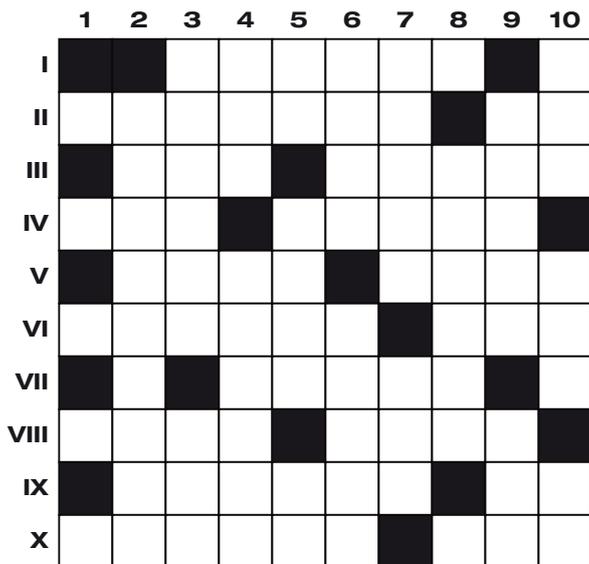


04 74 28 04 19
06 84 54 34 72

Laurent Gilioli
Email : lg.creation@orange.fr

Les mots-croisés

Solutions
des mots croisés
du Mag n°7



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	D	E	V	E	R	N	O	U	X	
II	E	D	I	L	E		R	N		L
III	F	E	D	E	R	A	T	I	V	E
IV	O		O	M		A	I	O	L	I
V	U	R	N	E	S		E	N	A	
VI	R	E		N	E	M	S		N	A
VII	S	A	U	T	A	I		E		O
VIII		T	V		U	L	S	T	E	R
IX	P	E	A	N			P	A	R	T
X	I	S	L	A	N	D	A	I	S	E

Horizontalement

- I - Tout Employeur
- II - Engourdis – Ancien
- III - Possédas – Conclut un accord
- IV - Exprimant le doute – Articulation
- V - Bravade – Assure la répartition
- VI - Manque de sensibilité – Pour se signaler
- VII - Fils de la sœur
- VIII - Cours souvent asséché – Dialecte écossais
- IX - Bon à corriger – Démonstratif
- X - Liquide inodore – De mouvoir

Verticalement

- 2 - Rétablir l'usage
- 3 - Perdre – Régions de dunes
- 4 - Piges – Couper une bûche
- 5 - Tentative de suicide – Repaire du lièvre – Vague sujet
- 6 - Glisse – Narine de cétacé
- 7 - Tentant avec courage – Longue période
- 8 - Recueil
- 9 - Gainés – Blason
- 10 - Pivot – Période de vacances – En la matière

juillet 2009

Naissances

Le 6 juillet : Thomas MAUCLAIR

Mariages :

Le 4 juillet : Rose-Marie CRAVO et Pascal RAMBOZ

Le 11 juillet : Aude COURTOIS et Christophe GIMEL

Le 11 juillet : Marie NIWINSKI et Matthieu LAUQUE

Décès :

Le 3 juillet : Clotilde VALLON veuve BESSEAS (79 ans)

août 2009

Naissances

Le 1^{er} août : Gabin VACHER

Le 1^{er} août : Elyne DUCLOS

Le 3 août : Nathan CELLARD

Le 4 août : Lenny RODIER-BENHASSOU

Le 6 août : Maeliss FANGET

Le 15 août : Axel DUCLOS

Mariages

Le 1^{er} août : Laëtitia GUERIN et Frédéric LIABEUF

Le 8 août : Isabelle GIROD et Michel Le BRUNI

Le 8 août : Delphine DENTRESSANGLE et Thierry DUCLOS

Le 10 août : Marie-Laure PIGEON et Jérôme GUICHARD

Le 22 août : Ghislaine FERRATON et Alain VALLA

Décès

Le 5 août : Philomène LOMBARD (74 ans)

Le 5 août : Emile VANEL (78 ans)

Le 23 août : Rose Marie VEYRE veuve MULLER (95 ans)

Le 23 août : Jean-Guillaume MONETTA (34 ans)

Le 21 août : Marie GACHE veuve ADHEMARD (90 ans)

Septembre 2009

Naissances

Le 4 septembre : Lucie ROUCHOUSE

Le 19 septembre : Nathan BUNIAZET

Mariages

Le 5 septembre :

Audrey ROUCHOUSE et Nicolas PEREZ-CANO

Le 5 septembre :

Violaine ALEXANDRE et Sébastien GUITAY

Décès

Le 12 septembre :

Marcelle ROUCHON veuve GAY (98 ans)

Le 28 septembre :

Germaine DUMAS veuve BARRALON (77 ans)

Energies renouvelables

- 1 Capteurs solaires
- 2 Circuit de production d'eau chaude sanitaire
- 3 Chauffage central - Planchers chauffants
- 4 Géothermie : capteurs d'énergie enterrés ou sondes verticales
- 5 Pompe à chaleur
- 6 Aérothermie

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE
ZINGUERIE - ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION - SERVICE APRÈS-VENTE**

— CRÉDIT D'IMPÔT —

G. Roudon Route du Puy - BP 4 - 42220 BOURG-ARGENTAL
Tél. 04 77 39 64 39 - Fax 04 77 39 10 78
www.roudon.fr

FRANCE CHAUFFAGE



Infos pratiques

Dernière minute...

Dates des élections
régionales
les dimanches 14 mars
et 21 mars 2010
(si 2^{ème} tour)

A noter - utiles

Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34
Fax : 04 77 39 14 26
e-mail : mairie@bourgargental.fr
Ouvert du lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

- Permanence du Maire :
Les vendredis de 13h30 à 17h30
sur rendez-vous.
- Permanence des élus les 1^{er} et 3^{ème} samedis
du mois de 9h00 à 11h00 en mairie
(entrée côté monument aux morts,
porte à droite des escaliers).

en 2009 :

- samedi 7 et 21 novembre
- samedi 5 et 19 décembre

en 2010 :

- samedi 16 janvier, samedi 6 et 20 février
- samedi 6 et 20 mars, samedi 3 et 17 avril
- samedi 15 mai, samedi 5 et 19 juin.

Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49
Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Tél. : 04 77 39 69 21

Crèche - Halte Garderie Les Galapiats

Tél. : 04 77 39 62 51

Jardin d'enfants

Montée des écoles, pour information,
contactez la CCMP au 04 77 39 69 21
ou la directrice de la crèche au 04 77 39 62 51

Permanences

Vie Libre

Permanence le lundi de 18h00 à 20h00,
une fois par mois au local CPAM,
impasse de la Déôme.
Les dates sont annoncées par voie de presse.
Vous pouvez prendre contact au :
06 26 88 48 00 ou 04 77 39 72 49.

Permanences

Mme Chandezon, psychologue clinicienne,
espace Déôme, sur rendez-vous,
les mercredis de 15h00 à 18h00

Permanence Assistante Sociale POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

Mme de Oliviera, reçoit tous les jours,
sur rendez-vous, de 9h00 à 12h00
au local du Conseil Général, Place du 11 Novembre.
Appelez le 04 77 39 65 71

Point Rencontre Chômeurs

(Offres d'emploi, outil informatique, internet)
Les mercredis de 9h00 à 12h00
à l'Espace Déôme.

Permanence CRAM

Impasse de la Déôme,
l'assistante sociale sera présente
tous les jeudis de 9h00 à 11h00.

Permanence Retraite Complémentaire (CICAS)

Dernière permanence sur Bourg-Argental
le 16 novembre de 9h00 à 11h00
au local CPAM Impasse de la Déôme.
(La permanence sur Pélussin les 3^{ème} vendredi
du mois est maintenue).

Permanence MSA (Mutualité Sociale Agricole)

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00
à l'Espace Déôme

Permanence CAF Allocations Familiales

Les jeudis de 9h00 à 11h30
au local CPAM, Impasse Déôme.

Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois
de 9h00 à 11h00
au local ADMR - 11 Place de la Liberté.

AIMV (Aide aux Isolés Malades et Vieillards)

Les derniers mercredis du moi
à l'Espace Déôme.

Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi : 13h30 - 18h00
Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Vendredi : 13h30 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Urgences

Médecin de garde

composer le 15 ou le 112

Pharmacie de garde

04 74 59 18 30 (répondeur)
(la garde va du samedi 12h00
au samedi suivant 12h00)

Ambulance Bartasson

04 77 39 64 07

Ambulance de garde

(nuit, WE, Jour férié)
composer le 15 ou le 112

Urgences médicales

composer le 15 ou 112

Centre de soins infirmiers

04 77 39 64 16

Cabinet d'infirmières

04 77 52 05 96

Gendarmerie

composer le 17

Pompiers

composer le 18 ou le 112

Internet

Pour en savoir plus

www.bourgargental.fr

www.parc-naturel-pilat.fr

www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction

Valérie GIROD, Marie-Françoise BONNEFOY,
Jean CACLIN, Solange DIARD, M-Pascale JANY

Le Mag' Bourguisan

Bulletin d'information et de communication
de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud
Prochain numéro : Sortie prévue Janvier 2010

ISSN en cours

Prix : 0,10 Euros

Conception-impression Christian ESCOFFIER

Imag'in création - 69420 Ampuis

Imprimé sur papier recyclé